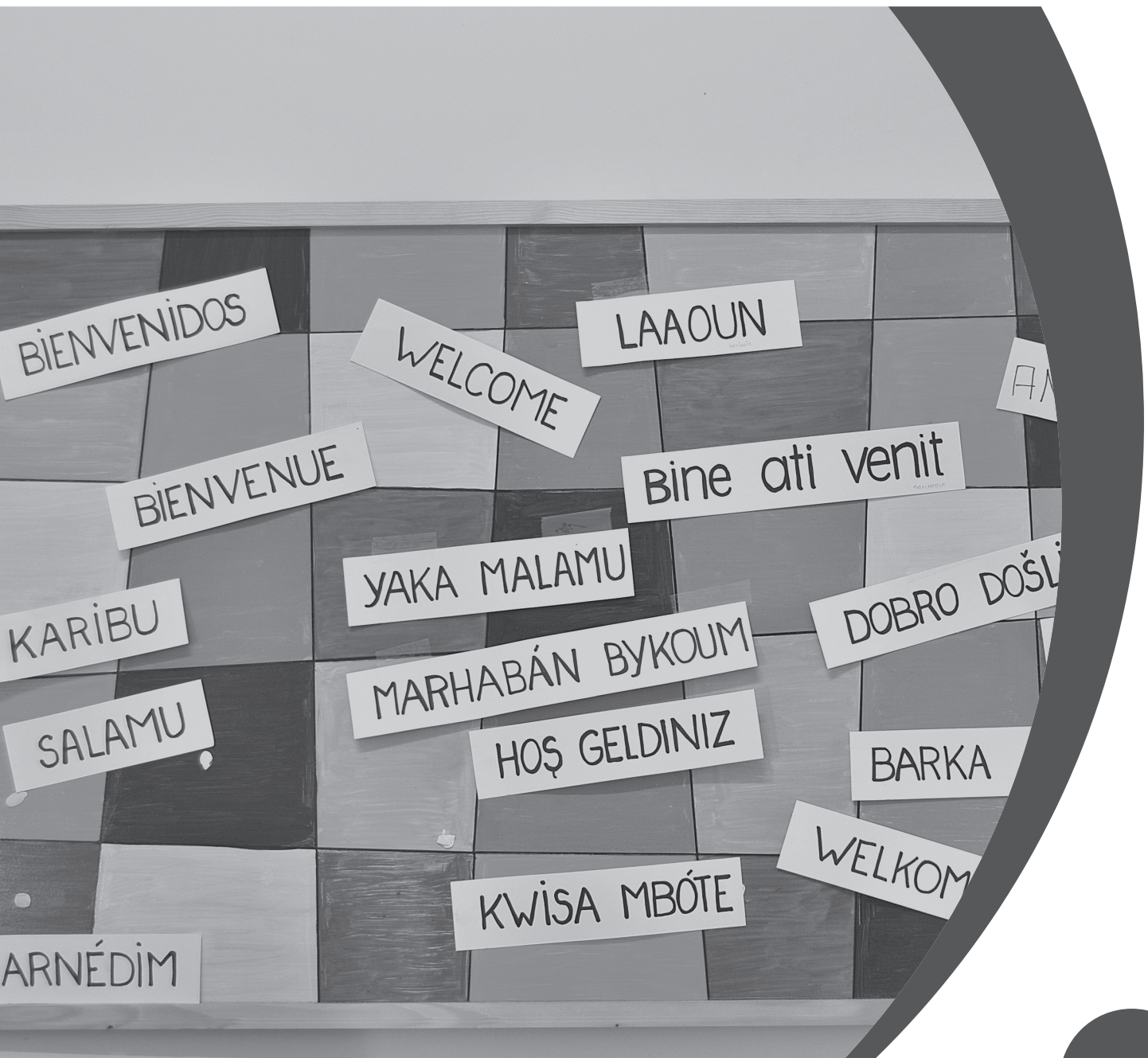


Direction Etudes et Stratégies

LES HALTES ACCUEIL ET LES LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES DES STRUCTURES ATYPIQUES EN RÉPONSE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES FAMILLES ?



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

ONE.be

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette recherche :

- Les structures ayant répondu au questionnaire, ainsi que les structures rencontrées, pour leur disponibilité et leur confiance ;
- La Fondation Roi Baudouin, pour son soutien, sans lequel cette recherche n'aurait pu voir le jour, et pour nous avoir aiguillées et soutenues ;
- Les membres du comité de pilotage pour leur accompagnement ;
- Les membres du comité stratégique.

Recherche sur les haltes accueil et les lieux de rencontre enfants et parents en Fédération Wallonie-Bruxelles

Des structures atypiques en réponse à des besoins spécifiques des familles ?

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis bientôt 10 ans, l'ONE subventionne de manière annuelle des initiatives nommées « **lieux de rencontre enfants et parents** » (LR) et depuis 2008, sur base d'appels à projets, des structures d'accueil, de type « **haltes accueil** » (HA). Bien que nombreuses sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, seule une minorité de ces structures est subventionnée (35 HA et 18 LR en 2012). Ces lieux atypiques accueillent parents et/ou enfants et répondent à des besoins spécifiques, identifiés par les professionnels. Ils se sont développés de manière parfois conjointe, raison pour laquelle l'ONE, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin (FRB), a souhaité croiser une série de données pour mieux connaître ce secteur. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme de la FRB 'Plus de chances dès l'enfance' qui vise à contribuer au renforcement des politiques et des actions qui donnent de meilleures chances de développement aux enfants de 0 à 6 ans issus de milieux défavorisés, qu'ils soient d'origine belge ou étrangère.

Il s'agissait de répertorier tous les HA et les LR et d'élaborer une cartographie en vue de comprendre leur répartition géographique, de dégager leurs caractéristiques spécifiques, d'identifier les leviers d'actions de ces lieux par rapport aux familles en situation de précarité, et d'envisager des pistes de recommandations en vue de leur reconnaissance structurelle dans le champ de l'accueil de la petite enfance.

La **littérature existante** mettait l'accent sur des structures fonctionnant dans une logique de projets, élaborés de façon à répondre à des besoins particuliers (rompre l'isolement social des familles, assurer le bien-être de l'enfant, son éducation et sa socialisation, s'inscrire dans une perspective de prévention, etc.). Organisés de façon plus informelle que les lieux d'accueil classiques, ces structures semblaient s'organiser notamment au sein d'associations à vocation sociale, avec un engagement fort de la part du personnel professionnel travaillant dans ces structures. Par

ailleurs, les HA et les LR étaient majoritairement présentés dans la littérature comme des structures travaillant au service de familles n'ayant habituellement pas accès aux lieux d'accueil classiques et/ou ne les fréquentant pas. Les structures décrites offraient des possibilités originales d'accueil et/ou d'accompagnement parental et de renforcement des liens sociaux et s'inscrivaient dans des contextes locaux précis, en s'adaptant au besoin de leur public. En situation de pénurie de places d'accueil, où les familles les plus favorisées ont davantage accès aux milieux d'accueil que les familles les plus défavorisées, l'existence et la fréquentation de structures d'accueil atypiques tel que les HA et les LR étaient présentées comme contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé et ayant un effet compensatoire pour les enfants en situation de pauvreté et leurs parents.

Le secteur des HA et des LR étant caractérisé par **une grande diversité**, il importait de déterminer si ces caractéristiques et leurs spécificités à l'égard des familles en situation de précarité étaient partagées par la majorité du secteur ou le reflet d'une minorité de structures très actives.

Plusieurs méthodes ont été combinées pour réaliser cette étude, notamment une analyse du cadre réglementaire et de référence, une revue de littérature, l'envoi d'un questionnaire quantitatif à l'ensemble des HA et LR recensés (304 structures, dont 133 HA et 171 LR) et des entretiens semi-directifs avec des représentants d'un échantillon de structures (9 HA et 7 LR).

Un premier constat de la recherche concerne **le statut des HA et des LR** qui ne sont actuellement pas définis dans un cadre réglementaire. Ces structures se sont développées, la plupart du temps, sous forme de projets pilote, témoignant d'une logique d'expérimentation dans les secteurs de l'accueil et de l'accompagnement, en réponse à des besoins spécifiques des familles. L'ONE a engagé depuis quelques

années une réflexion approfondie, au travers de différents groupes de travail, sur l'objet et les fonctions assumées par ces structures atypiques. Ces fonctions et leur évolution se reflètent dans les critères de subventionnement établis par l'ONE, où la fonction sociale de ces structures et leur rôle de soutien à la parentalité sont ainsi mis en avant. L'absence de cadre réglementaire strict et la rencontre avec le terrain a mis en lumière la nécessité de préciser la définition des LR et d'établir celle des HA, dans une logique de co-construction avec les structures concernées.

Des difficultés méthodologiques ont été rencontrées au cours de la recherche, témoignant de la complexité d'appréhender un secteur composé de structures et de pratiques très diverses. Cependant, une très grande majorité des lieux consultés a fait preuve d'un réel intérêt pour cette étude, y voyant **l'occasion de défendre et de faire reconnaître leurs spécificités**.

Le secteur des LR reflète une **réalité plurielle**, avec des structures organisées différemment en fonction de leur appartenance. On trouve ainsi des LR s'inscrivant dans la lignée des Maisons Vertes de F. Dolto, avec un accueil souvent professionnalisé. Cette catégorie de LR n'est cependant pas homogène, avec des LR ayant débuté sans connaître la référence aux Maisons Vertes et/ou d'autres s'en étant éloignés, pour des questions d'adaptation aux besoins du public et/ou de positionnement de l'accueillant. On trouve également des LR organisés dans le cadre de fédérations, les Bébérencontres de la Ligue des Familles en sont l'exemple le plus illustratif, avec un accueil généralement assuré par des parents bénévoles. Enfin, on recense un nombre important de LR organisés au sein de consultations pour enfants de l'ONE, dans lesquels les travailleurs médico-sociaux (TMS) de l'ONE et les bénévoles jouent un grand rôle. Les principales missions revendiquées par les LR consultés sont **l'accompagnement à la fonction parentale et le travail social**. Leurs modalités de fonctionnement, particulièrement sur l'organisation ou non d'activités au sein du LR, sont souvent fonction du public qui fréquente la structure.

En ce qui concerne les HA, le secteur est difficile à saisir dans sa globalité, avec des HA organisées par des communes, d'autres issues d'asbl à vocation sociale ou encore ayant vu le jour sous l'impulsion de particuliers. La majorité revendiquent principalement **fonction sociale** et s'organise autour d'un projet initial

à vocation sociale. **L'accompagnement des familles** apparaît comme un élément constitutif du travail des HA. En sus d'un accueil de qualité de l'enfant, l'accompagnement des familles est présent soit en trame de fond du travail quotidien, soit travaillé de façon individuelle entre les accueillants et la famille et permet de répondre aux besoins des familles en situation de précarité.

Sur la question de leur **rôle de substitution aux milieux d'accueil classiques**, les HA et les LR se positionnent également de façon singulière. En ce qui concerne les HA rencontrées, certaines visent explicitement l'accueil d'enfants dont les parents présentent des besoins de garde spécifique : suivi d'une formation d'alphabétisation et/ou insertion socio-professionnelle, réalisation de démarches administratives, besoin de souffler, etc. Indépendamment de leur pouvoir organisateur, elles semblent compléter l'offre d'accueil classique, en proposant un type d'accueil adapté à des besoins différenciés des familles. De manière générale, le public fréquentant les HA ne remplit pas les critères de priorité appliqués par les milieux d'accueil classiques en situation de pénurie. Pour les LR consultés, certains indiquent s'adresser à un public qui en effet ne fréquente pas les milieux d'accueil classiques. Or, il s'agit généralement de cas où un des parents ne travaille pas et prend en charge la garde de son enfant. La question de la socialisation de l'enfant et/ou de l'isolement social du parent est alors le moteur de la fréquentation du LR.

Identifier le **profil précis du public accueilli par les HA et les LR** a constitué un des défis majeurs de cette recherche. La phase quantitative a mis en lumière un grand nombre de lieux d'accueil se déclarant ouverts à tout public mais visant et accueillant en réalité un public très spécifique. Lors de la phase qualitative, il est apparu qu'il était beaucoup plus aisé pour les HA de décrire leur public que ce ne l'était pour les LR. En effet, les HA établissent des critères d'admission, basés entre autres sur la situation professionnelle des parents et tiennent des registres des familles qui fréquentent leur lieu. Les LR sont en principe ouverts à tous. Les HA se présentent comme des structures travaillant, essentiellement et/ou en partie avec des familles en situation de précarité. Le projet porté par la structure et les partenariats mis en place permettent de faire venir ce public. En ce qui concerne les LR, il ressort clairement que les TMS des consultations pour enfants de l'ONE sont des référents incontournables. Généralement au plus près des difficultés rencontrées par les familles,

les TMS développent des relations de confiance, essentielles pour encourager les familles à franchir la porte du LR. Que cela soit pour des difficultés relationnelles parents-enfants, des problématiques de socialisation et/ou la nécessité de travailler le développement psychomoteur, les TMS peuvent encourager certains parents à fréquenter un LR avec leurs enfants. Le rôle des TMS s'illustre dans de nombreux LR et pas uniquement ceux organisés dans le cadre de consultations pour enfants de l'ONE, les TMS pouvant être des partenaires clé de LR organisés hors des consultations pour enfants.

Au travers du public, la **question de la mixité** se pose également. Certaines HA la visent, d'autres la mettent en œuvre par le biais de stratégie de financement. A contrario, le financement peut se présenter comme un frein à la mixité : certains bailleurs qui financent l'intégralité du projet demandent que les bénéficiaires répondent tous à leurs critères de financement. Pour les LR, il semble que la mixité du public soit le résultat d'un croisement entre différentes variables dont deux importantes seraient le lieu d'implantation ainsi que le projet porté par l'équipe et par extension, les attitudes des accueillants envers la mixité.

Les HA et les LR décrivent **certaines barrières d'accès** à leur structure et mettent parallèlement en place des **mesures pour les lever**. **Géographiquement**, certains lieux accordent une attention particulière à leur implantation, afin de toucher le public qu'ils visent. Cependant, toutes les structures ne sont pas en position de choisir leur lieu d'implantation en fonction du public qu'elles souhaitent viser : un nombre important de LR et, dans une moindre proportion, certaines HA, bénéficient de local mis à leur disposition. Une minorité va plus loin, en développant des services itinérants et/ou en allant à la rencontre de leur public.

La **barrière financière** est plus ou moins présente selon le tarif appliqué et selon la situation socio-économique des familles qui les fréquentent. Elle ne concerne pas les LR qui sont majoritairement gratuits. Cette question est particulièrement travaillée dans les HA. En effet, chaque structure a un système de tarification qui lui est propre. Pour certaines HA, ce système vise spécifiquement à éviter la barrière financière pour les familles en situation de précarité. Les **représentations sociales** émergent également en tant qu'obstacle de fréquentation des HA et des LR, les familles

en situation de précarité n'étant pas toujours à l'aise dans la fréquentation d'un lieu d'accueil. Le rôle des accueillants paraît essentiel pour surmonter ces difficultés et permettre que chaque famille se sente à sa place. Mais le souhait de surmonter ou pas la barrière des représentations dépend aussi du projet en toile de fond. Si l'insertion ou la mixité sont des valeurs portées par le projet, des moyens sont mis en place pour les stimuler.

La **barrière temporelle** est particulièrement intéressante pour les HA et les LR. Pour les HA, celle-ci est travaillée à la fois dans les horaires d'ouverture mais également dans le type d'accueil proposé. En ce qui concerne les horaires d'ouverture, on observe une volonté de la part des HA de s'adapter aux besoins des familles et ceux-ci sont modifiés lorsque la gestion du personnel et de la structure le permettent. En ce qui concerne le type d'accueil, l'accueil à temps partiel est pratiqué par la majorité de structures. Les résultats qualitatifs nuancent cependant ce constat : si toutes les HA rencontrées pratiquent l'accueil à temps partiel, différents types d'accueil peuvent être combinés au sein d'une même structure : accueil d'urgence, accueil temps plein et/ou accueil temps partiel. De façon générale, les HA rencontrées prennent en compte l'évolution des besoins d'accueil des parents. Accueillant initialement l'enfant le temps d'une formation, les HA peuvent poursuivre l'accueil sur une base différente lorsque celle-ci s'achève. La continuité de l'accueil, au profit de l'enfant et de la famille, est au cœur des préoccupations des HA.

Pour les LR, l'accès temporel est beaucoup plus limité. Les LR qui offrent des temps d'accueil pendant la semaine ne touchent que les familles dont au moins un parent ne travaille pas. A noter cependant que plusieurs LR aimeraient élargir leurs plages horaires s'ils en avaient les moyens.

Cette recherche illustre également la **culture partenariale** présente dans le secteur des HA et des LR. La logique de réseau dans laquelle sont inscrits les HA et les LR concernent des structures d'accueil gérées et/ou suivies par l'ONE (par exemple des HA, des LR, des consultations pour enfants ONE, exceptionnellement, d'autres milieux d'accueil) mais également d'autres structures (service de santé mentale, maisons maternelles, CPAS, partenaires dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle pour les HA, etc.). Les partenariats mis en place permettent de répondre aux besoins et/ou préoccupations des familles et de mettre en œuvre des actions et

des projets (ex. de nombreuses HA sont engagées dans des partenariats formalisés avec le CPAS, Actiris et/ou le FOREM pour permettre une meilleure articulation entre reprise de formation et accueil de l'enfant. Pour les LR, des collaborations sont mises en place avec des ludothèques, des animateurs et/ou des psychomotriciens pour organiser certaines activités et/ou ateliers). Les HA et les LR s'inscrivent également dans des réseaux qui entretiennent une réflexion sur leurs pratiques et leur secteur.

Le statut et la formation du personnel des HA et des LR témoignent de la spécificité de ces structures. En ce qui concerne leur statut, on observe une proportion importante de salariés en HA, financés en partie par des mécanismes d'aide à l'emploi. Pour les LR, le personnel intervenant dans l'organisation et/ou l'animation des séances est souvent détaché d'autres structures qui fonctionnent en partenariat avec le LR. La proportion de bénévoles et d'indépendants est deux fois plus élevée en LR qu'en HA. Les structures rencontrées fonctionnent grâce à un fort engagement personnel de la part des responsables et/ou des accueillants.

Les résultats qualitatifs font apparaître des singularités en ce qui concerne la formation de base du personnel travaillant en HA. Deux tiers des structures embauchent des profils d'accueillants complémentaires, mêlant à la fois des diplômés en puériculture et d'autres profils, tels que des instituteurs maternels, des éducateurs A2, des animateurs, etc. Cette diversité de formation, parfois réfléchie, parfois contrainte par des exigences de subventionnement, permet de répondre adéquatement aux besoins des familles fréquentant la HA et illustre la spécificité des HA qui insistent à la fois sur un accueil de qualité de l'enfant et un accompagnement des familles. En ce qui concerne les LR, les données quantitatives et qualitatives traduisent une grande variété de profils. Le profil du personnel des LR semble différer fortement selon leur appartenance.

L'étude du **financement des HA et des LR** fait apparaître une fragilité financière pour la majorité des structures. Une grande partie d'entre elles cumulent des financements de sources très variées et leur équilibre budgétaire est souvent le fruit de montages complexes. Ces limites financières ont un impact sur leur fonctionnement, en termes de capacité d'accueil (à la fois financement du local et du personnel), de renouvellement du matériel, d'activités ou d'appel à des intervenants extérieurs.

L'obtention de financements supplémentaires mais également d'une plus grande stabilité des subsides apparaît comme une des doléances majeures du secteur, afin de développer leur projet de façon plus sereine et articulée, au bénéfice des parents et/ou des enfants accueillis.

Sur la base de cet état des lieux du secteur des HA et des LR, la présente recherche a identifié des recommandations stratégiques et opérationnelles pour une reconnaissance de leurs spécificités et un meilleur accompagnement. Celles-ci sont davantage développées dans le rapport :

Recommandations stratégiques :

- Recommandation 1 : Inscrire davantage les HA et les LR dans une logique de projets plutôt que de services et/ou de catégories administratives.
- Recommandation 2 : Les HA et les LR doivent s'inscrire dans une logique de réseau, en favorisant les partenariats réels, pour assurer le bon déroulement des projets et garantir un impact maximal pour les bénéficiaires.
- Recommandation 3 : Permettre aux professionnels des HA et LR d'être outillés adéquatement, pour prendre en compte les problématiques et les besoins rencontrés sur le terrain par les professionnels en contact avec les familles précarisées.
- Recommandation 4 : Créer un groupe de travail transversal abordant les questions d'accessibilité et de grande pauvreté/précarité.

Recommandations opérationnelles :

- Recommandation 5 : Clarifier les définitions de lieux de rencontre enfants et parents et haltes accueil mises en avant par les précédents travaux.
- Recommandation 6 : Se positionner sur la mission d'accompagnement des LR par la Direction Etudes et Stratégies au sein de l'ONE : assurer un suivi des LR dans les Consultations pour Enfants (CE) et mettre en place un partenariat avec les LR de la Ligue des Familles.
- Recommandation 7 : Renforcer la dynamique d'échange, et ce dans un souci de meilleur accompagnement et reconnaissance du secteur.
- Recommandation 8 : Systématiser la centralisation des données LR.

LES HALTES ACCUEIL ET LES LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES DES STRUCTURES ATYPIQUES EN RÉPONSE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES FAMILLES ?

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER

RÉALISATION
ONE

D/2013/74.80/26



ONE - Direction Etudes et Stratégies

Directrice: Geneviève Bazier

Equipe de recherche : Elise Bouchelet, Bérengère Denis et Juliette Panisset

Avec le soutien financier de la Fondation Roi Baudouin

Suivi pour la Fondation Roi Baudouin: Pascale Taminiaux

ONE OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

ONE.be